

Notre présence au Conseil Communautaire du 9/07/2013 à NEVACHE

Le rapport sur l'Assainissement était inscrit à l'ordre du jour de cette séance, et quatre membres de notre Conseil d'Administration ont assisté à cette séance.

Avant que celle-ci ne commence, le Président, Pierre-Jean DOULAT, a demandé au Président de la Communauté de Communes M. Fardella de lui permettre de faire une courte intervention à ce sujet, au moment qui lui conviendrait.

A notre surprise, le Président a refusé, au motif que "s'il nous donnait la parole, il faudrait qu'il la donne à tout le monde". Il y avait trois autres personnes dans le public ...

Vous trouverez [en pièce attachée](#) le texte de l'intervention que nous souhaitions faire, qui avait été approuvé le jour même par le Conseil d'Administration de notre association. A défaut de pouvoir nous exprimer devant le Conseil communautaire, nous avons adressé ce texte par mail à tous les Conseillers.

Au cours de cette réunion, M. Fardella a informé le Conseil que la renégociation avec la SEERC est maintenant bloquée, et qu'il a demandé au Tribunal administratif la mise en place de la commission tripartite prévue au contrat.